



NOUVEAU

Les fondamentaux : Gestion environnementale et sociale

Une gestion environnementale et sociale (E&S) déficiente peut entraîner des retards chroniques, des coûts supplémentaires de remise en conformité pouvant atteindre jusqu'à 5 à 15 % du budget, une exposition à des plaintes devant les mécanismes de recours, ainsi qu'une dégradation du climat d'investissement. À l'inverse, anticiper les enjeux et aligner les pratiques sur les standards internationaux permet d'assurer la pérennité des investissements, de renforcer l'acceptabilité sociale et de respecter les engagements climatiques et de développement durable.

Cette formation offre aux participants les connaissances, outils et bonnes pratiques pour intégrer efficacement les exigences E&S à chaque étape du cycle de vie d'un projet, tout en minimisant les risques de non-conformité et en maximisant les bénéfices pour toutes les parties prenantes.

CLIENTÈLE CIBLE :

- Cadres et responsables de coordination de projets de développement
- Agents des unités E&S ou de suivi-évaluation au sein des ministères et institutions publiques
- Responsables de la passation de marchés impliqués dans des projets financés par des bailleurs
- Consultants et chefs de projet dans les domaines de l'environnement, du développement durable et de la gouvernance

DURÉE : 1 semaine

THÈMES ET CONTENUS

- **Cadres normatifs et principes directeurs :** Compréhension du cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale, du Système de sauvegarde intégré (ISS) de la Banque africaine de développement et des Normes de performance de la SFI/IFC. Hiérarchie des instruments (politiques nationales et exigences des bailleurs). Diligence raisonnable. Hiérarchie de mitigation. Risques de non-conformité : suspensions de décaissements, retrait de bailleurs ou litiges coûteux.
- **Intégration E&S dans la gestion de projet :** Intégration des exigences environnementales et sociales dans toutes les étapes du cycle de projet. Analyse des risques (outils EES, SGES, PR). Engagement des parties prenantes. Risques de non-conformité : retards, surcoûts et conflits communautaires.
- **Passation de marchés sensible à l'E&S :** Clauses contractuelles. Critères de performance. Garanties. Plans d'action correctifs. Risques de non-conformité : inexécution des mesures, pénalités financières, atteintes à la santé-sécurité et risque de perturbation permanente de l'environnement.
- **Suivi-évaluation et rapport :** Indicateurs clés. Plans de surveillance. Audits indépendants. Divulgaration. Risques de non-conformité : données peu fiables, non-conformité et sanctions réglementaires.
- **Gestion des incidents et clôture responsable :** Mécanismes de réclamation. Plans de réhabilitation et de fermeture. Responsabilités élargies. Risques de non-conformité : poursuite, réputation entachée et passif environnemental durable.

OBJECTIFS PRATIQUES

- ✓ **Approfondir la compréhension des principaux cadres internationaux applicables aux projets financés par les bailleurs**
- ✓ **Fournir les outils nécessaires pour intégrer, dès la phase de conception, des exigences environnementales et sociales solides dans la passation de marchés, la gestion de projet et le suivi-évaluation.**
- ✓ **Sensibiliser aux risques financiers, juridiques et réputationnels qu'implique une mauvaise gestion E&S, tout en mettant en valeur les bénéfices d'une gouvernance transparente et responsable.**

